



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120136

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
10 avril 2012

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** - M. Nicolas MARJAULT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Pascal DUFORSTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

***Conseillers :***

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

**SERVICE CULTUREL**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Niort soutient les associations autour de plusieurs axes :

- La collectivité accompagne les pratiques amateurs par la mise en place de subventions de fonctionnement aux associations de pratiquants et aux écoles d'enseignement artistique.
  
- Elle soutient également, sous forme de subventions et/ou d'aides en nature, l'organisation de manifestations qui contribuent à la diffusion, à l'animation dans les rues et les quartiers de Niort, à l'expression culturelle de la population et au rayonnement de la Ville à l'extérieur, pour les plus importantes.
  
- Enfin, la collectivité favorise l'activité des compagnies professionnelles soutenant les créations de spectacles vivants et le fonctionnement de ces compagnies. En contrepartie, ces dernières s'engagent à mener des actions culturelles en direction des structures éducatives et de proximité implantées sur le territoire. Cette forme de conventionnement est qualifiée de convention d'objectifs.

Ces aides concernent l'ensemble des domaines artistiques et culturels : théâtre, expression musicale, lyrique et chorégraphique, arts visuels, patrimoine local, etc.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions avec les associations ;
  
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions :

Convention d'objectifs et avenants

<i>Associations d'expression musicale, lyrique et chorégraphique</i>	
E.Go (acompte)	<b>10 000 €</b>
Volubilis	<b>15 000 €</b>
<i>Troupes de théâtres &amp; autres créations</i>	
Caus'toujours	<b>10 000 €</b>
Le chant de la carpe	<b>10 000 €</b>
Cirque en scène Pour mémoire un acompte de 16 000 € a été voté au conseil municipal du 16 janvier 2012, soit un total de 33 000 €	<b>17 000 €</b>
<i>Ass. d'arts plastiques et autres activités artistiques</i>	
Hors champs Pour mémoire un acompte de 20 000 € a été voté au conseil municipal du 16 décembre 2011, soit un total de 25 000 €	<b>5 000 €</b>
Pour l'instant - 46 000€ au titre de la convention d'objectifs - 5 000€ au titre de l'opération de lancement du Centre d'Art	<b>51 000 €</b>

### **Subvention exceptionnelle**

<b>Ass. d'arts plastiques et autres activités artistiques</b>	
Niort en bulles	<b>2 500 €</b>

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Nicolas MARJAULT**